

## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2<sup>e</sup> séance — 2 mai 2024 - 12 h 30 à 13 h 28  
Salle Lafontaine, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen  
Hybride (Présentiel et visioconférence)

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Edmond Leclerc — président — Conseiller, district de Buckingham (n° 19)  
Bettyna Bélizaire — vice-présidente — Conseillère, district du Plateau (n° 14) (Présentiel)  
Michael-Anthony Clément — directeur Gatineau général, Institut Innovation (Teams)  
Murielle Laberge — rectrice, Université du Québec en Outaouais (UQO)  
François de Bellefeuille — directeur régional Gatineau — Spiria  
Julie Kinnear — présidente-directrice générale — Tourisme Outaouais  
André Landry — président, ID Gatineau  
Mélicha Bergeron — directrice générale — SADC Papineau-Colline  
Marc Carrière — préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais (Teams)  
Sophie Brunet — vice-présidente — Ed Brunet et Associés (Teams)

##### Secrétaire

Élaine Déry — coordonnatrice aux comités et commissions – Direction générale

##### Ressources internes

Isabelle Veilleux — directrice, Bureau du développement économique  
Bada Bah — coordonnateur de projets, Bureau du développement économique  
Véronique Martin — coordonnatrice de projets, Bureau du développement économique (Teams)  
Nicolas Greugny — coordonnateur de projet – Bureau de développement économique  
Chantal Blais — adjointe administrative aux comités et commissions – Direction générale

##### Personnes invitées

Rémi Gaillac — Mobi-O  
Émilie Rachiele-Tremblay — Mobi-O (Teams)  
Olivier Beaudin — Mobi-O (Teams)  
Michaël Nowakowski — Tramgo (Teams)  
Marie-Pier Pelletier — STO (Teams)

##### Autre personne présente

Olivia Gninhi — attachée politique (Teams)

#### ABSENCES :

Steve Brabant — directeur général, Cégep de l'Outaouais  
Pierre Roberge — chef de la stratégie — Credivera  
Sébastien Larose — directeur — MJT Larose  
Cheikh Saad Bou Diouf — directeur de comptes d'entreprises — RBC

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il constate le quorum et il ouvre la séance à 12 h 33.

La séance est enregistrée et elle sera disponible sur le site Web de la Ville.

On souligne que Stéphane Bisson n'est plus membre de la Commission de développement économique (CDÉ) puisqu'il a démissionné en tant que président de

la Chambre de commerce de Gatineau (CCG). La CDÉ accueillera la nouvelle personne lorsqu'elle sera élue à la présidence.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

**3. Dépôt du procès-verbal public de la Commission de développement économique tenue le 22 février 2024**

Afin de respecter les délais prescrits, le procès-verbal a été validé par courriel.

Le procès-verbal de la séance publique tenue le 22 février 2024 est déposé.

**4. Période de questions du public**

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

*Mélissa Bergeron se joint à la rencontre à 12 h 46.*

**5. Suivi des séances précédentes et mise à jour des dossiers**

Les membres ont reçu le document *CDÉ — Suivis des séances précédentes* avant la séance. Trois éléments sont mis en relief :

Plan de travail de la CDÉ

Le plan de travail 2024-2025 recommandé par la CDÉ a été adopté par le conseil municipal le 19 mars dernier. Les travaux suivent donc leurs cours en fonction des mandats entérinés par le conseil.

Centre d'innovation en technologie numérique de Gatineau

Les instances de la Ville appuient la nouvelle mouture de la zone d'innovation. Des rencontres d'information avec des partenaires ont eu lieu en mars 2024 pour la mise en place et le développement du projet. L'Université du Québec en Outaouais (UQO) est en processus de recrutement pour compléter et finaliser le comité de direction. Une première rencontre du comité de mise en œuvre aura lieu le 3 mai. Le projet suscitant beaucoup d'intérêt, la gouvernance a dû être élargie afin d'inclure d'autres partenaires. Une douzaine de personnes siège maintenant au comité.

Relance du centre-ville

Une présentation du rapport de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) a eu lieu à la Table de concertation du centre-ville à laquelle les membres de la CDÉ ont été invités. Étant donné qu'une soixantaine d'actions ont été identifiées, des travaux sont en cours afin de prioriser celles-ci. Deux rencontres de travail ont eu lieu. Le dossier sera revu à la Table de concertation du centre-ville ; les membres de la CDÉ pourront se joindre à cette rencontre selon leur gré. Le dossier sera présenté à nouveau à la CDÉ en juin pour valider les propositions et les recommandations qui seront soumises au conseil municipal.

**6. Diagnostic des besoins de mobilité dans l'Aéroparc**

Le document *Étude de mobilité au sein de l'Aéroparc industriel de Gatineau* a été envoyé aux membres avant la séance. La CDÉ est consultée sur cette étude de MOBI-O ; étude mandatée par la Société de transport de l'Outaouais (STO) et le Bureau du développement économique (BDÉ) et réalisé entre les mois d'août et octobre 2023.

La présentation vise à exposer la méthodologie, les résultats obtenus ainsi que les pistes de solution identifiées de l'étude. Celle-ci comporte trois objectifs : identifier les besoins et les freins en matière de mobilité ; consulter les parties prenantes sur les enjeux et les solutions communes ; proposer des pistes de solutions quant aux enjeux identifiés. Cette étude veut contribuer aux solutions pour répondre aux enjeux de mobilité dans le secteur de l'Aéroparc dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

L'étude s'inscrit en continuité de la stratégie territoriale pour la main-d'œuvre publiée en 2022. Un des principaux objectifs de cette stratégie est d'améliorer la desserte en transport multimodal vers le secteur de l'Aéroparc. Cette étude est aussi un intrant dans le cadre de l'étude d'opportunité en cours à la STO pour le prolongement du Rapibus jusqu'au boulevard de l'Aéroport ; des consultations publiques montrent que la population est favorable à ce prolongement.

L'Aéroparc de Gatineau offre un fort potentiel de développement économique : cinquante-quatre terrains inoccupés pourraient accueillir de nouvelles entreprises. Ce parc industriel est facilement accessible en voiture par l'autoroute Guy-Lafleur ; les trajets en autobus sont, en revanche, relativement longs et complexes, et, l'absence de trottoirs ou de pistes cyclables rend difficile le transport actif.

Les taux de participation aux sondages réalisés pour les fins de l'étude sont : 19 % d'entreprises ; 6 % de membres du personnel ; 22 % d'étudiant-e-s.

Pour se rendre à l'Aéroparc, le personnel des entreprises sondées utilise principalement l'auto solo, puis le transport en commun et le covoiturage. L'absence d'arrêts d'autobus à l'Aéroparc et les temps de déplacement ressortent comme les limites principales à l'utilisation du transport en commun pour les déplacements entre les domiciles et les lieux de travail. Les limites à l'utilisation du vélo sont : le manque d'aménagements (trottoirs, pistes cyclables, etc.) ainsi que d'infrastructures d'accueil pour les cyclistes et d'installations sanitaires dans les entreprises (douches, supports à vélo, vestiaires, etc.).

Une majorité d'employé-e-s travaille la semaine. La desserte du transport en commun pose un problème notamment aux heures de pointe matinales.

Lorsque questionnées sur leurs intérêts à utiliser le Rapibus ou les lignes régulières, les personnes répondantes ont un intérêt plus marqué pour le prolongement des lignes régulières, particulièrement les étudiant-e-s. 17 entreprises sur 23 seraient prêtes à offrir un incitatif financier à leurs employé-e-s pour le transport actif. L'idée d'instaurer un service de navette entre les domiciles et les lieux de travail reçoit un accueil mitigé chez les employeurs. Des navettes interentreprises pourraient alléger les exigences logistiques des employeurs. Les employeurs se sont montrés plus réceptifs à l'instauration d'une plateforme de covoiturage.

Si toutes les mesures nécessaires étaient mises en place, les modes de transport idéaux seraient principalement : le transport en commun suivi du co-voiturage et de l'auto solo pour les personnes répondantes ; transport à la demande, transport en commun et plateforme de covoiturage pour les employeurs.

Les personnes répondantes ont classé différents incitatifs en fonction de leurs préférences. Les membres du personnel préfèrent recevoir des incitatifs en lien avec le transport en commun en fonction d'une amélioration de la desserte (rabais sur le titre de transport, compensation monétaire, prix, etc.). L'assurance retour garantie à domicile en cas d'urgence et le service de navette entre les domiciles et les lieux de travail ressortent également. L'intérêt des étudiant-e-s est très élevé pour le transport à la demande.

L'étude propose des pistes de solutions regroupées de la façon suivante :

- Concertation — Création d'un comité de travail regroupant des acteurs en transport (ID Gatineau, CCG, STO, MOBI-O, Transcollines, représentants d'entreprises de l'Aéroparc, Ville de Gatineau). Le rôle de ce comité serait d'identifier conjointement un porteur du dossier pour assurer une mise en œuvre et un suivi des actions et de leurs résultats ainsi que l'identification de nouveaux enjeux et de leurs solutions.
- Entreprises — Plan de gestion des déplacements — assigner une personne-ressource et un budget ; instaurer des politiques et des programmes incitatifs ; navettes interentreprises ; plateforme de covoiturage interentreprises ; infrastructures facilitant le transport actif ; activités d'information, d'éducation et de sensibilisation.
- STO – À moyen terme : Prévoir une desserte visant à réduire les distances de marche entre les arrêts et les entreprises ; évaluer l'offre de transport à la demande ; améliorer la desserte du service régulier. À long terme : Prolonger le Rapibus jusqu'au boulevard de l'Aéroport et évaluer l'opportunité d'inclure le nord de l'Aéroparc dans la Zone axée sur le transport en commun (ZATC).
- Ville de Gatineau — arrimer la planification de la zone de l'aéroport en tant que Zone axée sur le transport en commun de type 2 et prévoir les adaptations nécessaires ; analyser l'opportunité d'inclure la partie nord de l'Aéroparc à la ZATC ; considérer la mise en place d'arrêts de covoiturage spontanés ; créer des programmes favorisant le transport actif ; planifier et réaliser des aménagements transitoires ainsi que l'ajout d'aménagements permanents en faveur du transport actif.

La présentation des faits saillants de l'étude suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Les solutions proposées représentent une dépense importante compte tenu du peu de personnes s'étant prononcées lors de la cueillette des données. Ce faisant, il faudrait être prudent quant à la mise en œuvre de solutions. Il est dommage que les employeurs n'aient pas mobilisé davantage leurs employé-e-s pour participer à l'étude. Cette étude semble avoir un problème d'échantillonnage. On précise que les personnes ont été largement consultées dans le passé dont entre autres lors de sondages réalisés sur les améliorations de services par la STO. Des employeurs attendent des actions concrètes suivant les consultations. L'Aéroparc a un fort potentiel de développement économique ; de nombreuses entreprises pourraient potentiellement s'y installer. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, des arguments en faveur du transport en commun pourraient être un atout supplémentaire pour attirer du personnel. L'offre conditionne la demande ; l'offre actuelle n'est pas de qualité suffisante. Des investissements encourageraient des changements au niveau des modes de déplacement et ils feraient ainsi naître la possibilité d'augmenter le personnel de certaines entreprises.
- Il ne faudrait pas perdre de vue la possibilité que des entreprises qui n'y sont pas iraient peut-être s'y installer si le transport et la desserte étaient satisfaisants et suffisants.
- Il faudrait tout d'abord examiner les aspects liés aux déplacements et à la sécurité.
- Des choses ayant évolué en parallèle de la réalisation de l'étude, des clarifications sont faites sur certains éléments. La CCG a déposé un projet de plus de 300 000 \$ au gouvernement du Québec pour donner une suite à cette problématique. Ce projet serait réalisé en collaboration avec la Ville et elle permettrait d'aller chercher des fonds pour mettre en œuvre certaines actions présentées. Pour ce qui est des enjeux de sécurité et d'aménagement soulevés, un protocole d'entente est en discussion avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec puisque le tronçon, situé à proximité de l'autoroute, est de responsabilité provinciale et municipale. En ce

qui a trait à la mobilisation des entreprises, l'étude met bien en évidence le travail à faire sur ce plan. Les entreprises font partie de la solution et elles doivent aussi contribuer. Certains éléments seront pris en charge par la STO et par la Ville. Au cours des prochains mois, un travail est envisagé avec ID Gatineau pour le développement d'une stratégie de communication et de mobilisation pour mettre en œuvre certaines pistes de solution. À la Ville de Gatineau, l'information sera partagée avec les services de la Mobilité et des Infrastructures.

- Les modèles des casiers sécurisés pour vélo fonctionnent bien lorsque les entreprises privées sont responsables ; leurs initiatives créent un effet d'entraînement chez d'autres entreprises.
- Le transport à la demande existe depuis plusieurs mois chez Transcollines. C'est un grand succès ; de plus en plus de gens l'utilisent. On pourrait trouver des données sur les gens de la MRC-des-Collines qui utilisent ce mode de transport pour aller vers l'Aéroparc. Beaucoup d'employé-e-s résidents dans la MRC des Collines travaillent à Gatineau.

**7. Varia**

Aucun sujet n'est inscrit au Varia.

**8. Prochaine rencontre le 13 juin**

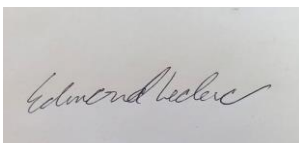
La prochaine séance de la CDÉ est prévue le jeudi 13 juin 2024.

**9. Levée de la séance**

Il est résolu que cette Commission lève la séance à 13 h 28.

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



---

PRÉSIDENT  
EDMOND LECLERC

*Élaine Déry*

---

SECRÉTAIRE  
ÉLAINE DÉRY